



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

REFERENCE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET : N°004-2021/ABER/DG/DM

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION ET/OU AFFICHAGE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Gestion 2021.
2. L'ABER, a obtenu, dans le cadre de son budget, des fonds de l'Etat afin de financer ses activités de communication, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le **recrutement d'une agence de communication pour la conception, réalisation, diffusion et/ou affichage des supports de communication de l'ABER.**
3. Les services comprennent entre autres, sans que cela ne soit limitatif :
 - l'accompagnement et l'appui au service communication de l'ABER ;
 - l'amélioration de la visibilité des actions et réalisations de l'ABER ;
 - la conception et la réalisation de supports de communication au profit de l'ABER ;
 - etc.

La mission se déroulera tout au long de l'année 2021.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :
 - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Directeur Général de l'ABER ;
 - une présentation du cabinet, la composition de son effectif et une copie de son registre de commerce ou de ses statuts.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « *sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection Qualité-Coût)* ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à Ouaga 2000,
avenue EL Hadj Salifou CISSE, 01 BP 545 Ouagadougou 01
Ismaël Somlawendé NACOULMA, Directeur Général
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf**

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à Ouaga 2000, avenue EL
Hadj Salifou CISSE, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01
Service courrier**

au plus tard le **29 janvier 2021 à 09h 00mn.**

Ouagadougou, le

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ismaël Somlawendé NACOULMA
Directeur Général